

Nouvel accord X-Technion

L'École polytechnique continue à mépriser le droit international, l'éthique et la déontologie universitaires

Ivar Ekeland , AURDIP, le 21 septembre 2015

<http://www.aurdip.fr/nouvel-accord-x-technion-l-ecole.html>

Rarement une politique économique aura été aussi peu efficace. Le chômage n'en finit pas de monter, la pauvreté et la précarité lui emboîtent le pas, et les fractures sociales se multiplient sans même que le déficit budgétaire, pour lequel on fait tant de sacrifices depuis si longtemps, consente à diminuer. La seule chose qui marche bien, c'est la vente d'armes : la France vend des avions de combat à l'Arabie Saoudite, à l'Égypte, au Qatar, et nous soldons deux navires de guerre tout neufs à qui voudra bien les acheter.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la récente visite de notre ministre de l'économie en Israël. À cette occasion, il a évoqué un épisode guerrier vieux de deux siècles, le siège de Saint-Jean d'Acre par les troupes napoléoniennes, qui poursuivaient le vieux rêve de l'Occident : subjuguier les barbares par la force des armes et reconstituer l'empire d'Alexandre. Cet épisode peu glorieux devait se solder trois mois plus tard par le départ en catimini du général Bonaparte, appelé par les affaires parisiennes, et abandonnant en Égypte ses troupes et ses rêves. La leçon n'a pas été retenue : pour notre gouvernement, comme pour le gouvernement israélien, la suprématie militaire donne tous les droits et résout tous les

problèmes.

Pendant ce voyage, un nouvel accord de coopération a été signé entre le Technion et l'École polytechnique, représentée par son président, Jacques Biot. Le Technion a été (et est toujours) à la pointe de l'innovation et de l'expérimentation en matière de technologie militaire. C'est au Technion par exemple, qu'ont été conçus et développés les drones militaires, assurant ainsi à Israël, aux côtés des USA, une maîtrise indiscutée dans le domaine. Ce succès n'est pas dû uniquement aux qualités des ingénieurs du Technion, ni au soutien du gouvernement aux programmes militaires, mais aussi au fait que le Technion bénéficie d'un avantage considérable par rapport à ses concurrents étrangers : toutes ses armes ont été testées en situation réelle. Les drones de surveillance, comme les drones assassins, survolent en permanence Gaza, créant un bourdonnement incessant qui terrorise les populations et traumatise les enfants, et ils ont été tellement utilisés qu'ils sont maintenant au point. Les problèmes éthiques que pose l'usage de telles armes, et leurs conséquences à long terme sur notre société, ne sont pas du ressort des ingénieurs, qui se contentent de les perfectionner, en cherchant par exemple à miniaturiser les drones pour qu'ils puissent pénétrer dans les maisons et assister aux repas de famille.

L'École polytechnique et le Technion sont déjà liés par deux accords au niveau des étudiants et des chercheurs, et le nouvel accord se propose d'étendre la coopération au niveau des incubateurs : les start-ups accélérées dans chacune des institutions bénéficieront du réseau de l'autre, qu'il s'agisse du personnel dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat, de partenaires et investisseurs potentiels, de contacts juridiques et de sociétés de distribution, et les entrepreneurs de l'une pourront séjourner jusqu'à six semaines dans l'autre. Parmi les techniques déjà acquises au Technion et en quête de commercialisation, on notera la détection

automatique du creusement de tunnels (CIV-1108), la vérification d'identité dans le cyberspace (COM-1508), et le contrôle automatique d'escadrilles de drones (MAE-0791). Nul doute que des polytechniciens entreprenants se chargeront de commercialiser ces produits en France.

La finalité de ces recherches, dans le contexte du Technion, est évidemment de contribuer à soutenir l'occupation de la Cisjordanie et le blocus de Gaza. Elles soulèvent des problèmes éthiques très sérieux, et ceux qui y collaborent s'exposent à un risque juridique non moins sérieux, celui de complicité de crime de guerre. C'est un crime de guerre de déplacer des populations conquises et d'installer des colons à leur place, c'est un crime de guerre de procéder à des exécutions sans jugement, fût-ce à distance et par l'intermédiaire d'un drone. L'armée israélienne fait journellement ce genre de choses, et ne pourrait pas le faire sans la technologie militaire et les moyens de surveillance développés au Technion. Dans sa lettre de décembre 2013 au Directeur général de l'École polytechnique, l'AURDIP avait décrit de manière détaillée les activités du Technion et ses liens avec le complexe militaro-industriel, et attiré l'attention de l'école sur le risque juridique que la coopération avec cette institution faisait courir à ses élèves [1]. Cette lettre, restée sans réponse, avait été relayée un an après par une pétition, signée par plus de 600 universitaires, dont des enseignants et des élèves de l'École polytechnique, protestant contre les accords existants.

Le nouvel accord ne fait qu'aggraver la situation et augmenter les risques. Les polytechniciens seront directement soumis à l'influence du complexe militaro-industriel israélien, et apprendront que le seul droit qui vaille est le droit du plus fort, tant qu'il conservera sa supériorité. C'est sans doute adapté à une société d'apartheid, cela ne l'est pas à un pays qui a pris pour devise, Liberté, Égalité, Fraternité. Sans s'élever à ces hauteurs, remarquons simplement que les start-

ups du Technion, vu ce qu'elles font, risquent fort de déployer leurs activités dans les colonies, ou en territoire palestinien, ce qui est strictement interdit par l'Union Européenne. Les start-ups françaises qui s'impliqueraient dans une collaboration de ce genre se retrouveraient donc en infraction, sans parler de la perte de réputation qu'elle entraînerait, tant la politique israélienne soulève de réprobation de part le monde. Je ne parle pas là du mouvement BDS, mais du simple souci éthique qui conduit des grands fonds d'investissement, comme le fond souverain norvégien, à désinvestir de compagnies israéliennes comme Elbit, voire de l'opinion publique, qui a mis de très grandes sociétés, comme Véolia ou Orange, sur la défensive.

Nous appelons les universitaires et en premier lieu ceux de l'École polytechnique ainsi que les élèves et le personnel à se mobiliser jusqu'à l'annulation de ces accords. Tout scientifique soucieux du droit international risque tôt ou tard de ne pas avoir d'autre choix que de rompre tout lien avec l'École polytechnique tant que cette relation avec le Technion durera.

Ivar Ekeland

Président de l'AURDIP,

ancien président de l'Université Paris-Dauphine,

ancien président du Conseil scientifique de l'École normale supérieure

[1] Voir à ce sujet l'article Technion, pépinière d'élite des étudiants-soldats par Ahmed Abbas et Ivar Ekeland.